

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3992>



STI : Arrêtez le massacre !

- SNES académique de Dijon - S3 - Actualité du métier - Communiqués SNES-FSU -



Date de mise en ligne : mardi 4 octobre 2011

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Comme le SNES le craignait et après un mois de cours, il s'avère que la mise en place de la réforme STI dans les établissements est catastrophique :

- les programmes sont tellement flous que les enseignants ignorent ce qu'ils doivent réellement enseigner ;
- lorsqu'elles ont été mises en œuvre, les formations d'enseignants ont été si indigentes qu'elles n'ont pas permis de préparer la rentrée ;
- l'absence d'équipements spécifiques dans nombre de lycées interdit aux enseignants d'envisager des progressions pédagogiques cohérentes ;
- les élèves, dès à présent, se rendent compte de l'impréparation de la rentrée et se demandent à quoi servent ces formations.

Le Ministre ne peut pas nier ces dysfonctionnements. Il ne peut pas en rendre les enseignants responsables : ils sont dus à l'essence même de cette réforme et à l'incapacité qu'a eue le Ministre de tenir compte des critiques des enseignants, de celles des organisations syndicales représentatives, des avis défavorables du Comité Interprofessionnel Consultatif et du Conseil Supérieur de l'Education nationale, qui se sont exprimés durant toute l'année dernière.

Il est plus que temps de mettre fin à ce désastre.

Le SNES exige que dès aujourd'hui :

- les enseignants interviennent, dans le cadre des référentiels, sur les chapitres correspondant à leurs disciplines de recrutement ;
- les équipements d'ateliers actuels puissent être mis en œuvre dans le cadre des pédagogies spécifiques aux séries technologiques, pour donner du sens aux enseignements ;
- des formations lourdes soient organisées, intégrées au temps de service, sous forme de décharge, et que les enseignants TZR en surnombre assurent la continuité pédagogique des enseignements plutôt que d'être affectés sur une autre discipline ;
- que l'enseignement technologique en langue vivante étrangère ne soit mis en œuvre que là où les enseignants sont formés à l'enseignement en langue étrangère et accompagnés dans les démarches de co-animation.

Ces mesures doivent être prises immédiatement, et de façon transitoire, pour éviter un effondrement de ces formations et des enseignants. Les maquettes des bacs doivent être rapidement définies dans ce cadre afin de préparer la session 2013.

En même temps, nous exigeons qu'une réflexion sérieuse soit menée, avec tous les acteurs, pour une réforme ambitieuse et efficace des séries technologiques industrielles et de laboratoire, qui déboucherait sur une structuration de ces séries autour des champs technologiques et des domaines d'activités industrielles attractifs pour les jeunes et qui replacerait les travaux de laboratoires et d'atelier au cœur des formations.

Il en va de l'avenir de la voie technologique et de celui des jeunes engagés dans ces formations.